



les voyages forment la jeunesse

<http://www.ulam.info/Apprentissage,292.html>

Les jeunes apprentis devraient être plus mobiles au cours de leur formation, dans leur propre intérêt et dans celui des entreprises. C'est le concept développé par l'Union lémanique de l'artisanat et des métiers (ULAM), au niveau européen.

Si l'on considère le monde de l'apprentissage en Suisse romande, force est de constater que la mobilité est plutôt faible. Sur 36 000 apprentis en formation, quelque 1 900 personnes se déplacent d'un canton à l'autre : « Les jeunes préfèrent souvent changer de métier plutôt que de faire un apprentissage un peu éloigné de chez eux », constate Jean-Pierre Delacrétaz, directeur de la formation professionnelle du canton de Vaud. On notera qu'une quinzaine d'adolescents français se forment en terre vaudoise, principalement dans la vallée de Joux, et qu'ils représentent environ 4% des apprentis en poste à Genève.

En termes européens, sept régions sont désormais mobilisées depuis une année : l'Andalousie, la Catalogne, la Suisse romande, la Lombardie, Malopolska en Pologne, la Communauté française de Belgique et Rhône-Alpes.

Aller faire une partie de sa formation ailleurs est une décision individuelle. Elle s'insère cependant dans un contexte plus vaste, à la fois culturel, économique et politique. Ainsi, le séjour à l'étranger n'est plus aujourd'hui cantonné à la maîtrise d'une langue. De plus, « la mobilité internationale est pour les jeunes en formation un facteur de développement des compétences transversales », souligne le spécialiste Sébastien Thierry. Enfin, le niveau régional semble particulièrement indiqué pour mettre en place ces projets en raison de son engagement traditionnellement fort dans la formation professionnelle.

Effort fructueux

De son côté, le monde de l'entreprise a finalement tout à gagner à favoriser ces mouvements. L'apprenti acquiert ainsi rapidement des facultés d'adaptabilité ; il peut aussi rapporter des pratiques intéressantes dans son métier. Et comme il est évident que l'économie moderne vit à l'heure de la mobilité pour la construction des carrières, autant s'y entraîner rapidement. Toujours indispensables, les écoles professionnelles voient leurs activités enrichies au niveau de leurs programmes de formation, avec en plus une image d'internationalisation institutionnelle non négligeable. Certes, une PME faisant l'effort d'accueillir et de former un apprenti n'a pas forcément envie de le voir partir, ne serait-ce que temporairement. Un stage à l'étranger doit se préparer minutieusement du point de vue professionnel et administratif, ce qui peut impliquer une charge de travail supplémentaire pour le patron. Néanmoins, des projets de contrats d'apprentissage transfrontaliers sont à l'étude. « Il est aberrant d'envoyer un apprenti loin d'Annemasse alors qu'il trouverait peut-être une place à Genève. D'autre part, certains métiers existent encore en France (par exemple souffleur de verre) et plus en Suisse... », analyse Jean-Charles Lathion, l'un des animateurs de la formation professionnelle genevoise.

Freins et impulsions

L'élan européen se heurte encore à certaines difficultés, comme par exemple un manque d'informations. Il faudrait en outre renforcer la reconnaissance des cursus et des certifications en vigueur dans les différents pays. Surtout, il faut oser aller voir ailleurs : « En Suisse, 2354 jeunes ont bénéficié des programmes européens de mobilité, dont... 52 en formation professionnelle », regrette Line Pillet, directrice du programme Leonardo Suisse occidentale. En 2009, les régions

concernées uniront leurs efforts pour présenter une déclaration politique en faveur de l'apprentissage international.

Guichets de départ

Créé en 1995, le programme européen Leonardo da Vinci concerne les jeunes de l'enseignement et de la formation professionnelle. De son côté, la filière Erasmus est ouverte depuis 2007 aux apprentis de niveau supérieur. L'Union lémanique de l'artisanat et des métiers a été instituée en 1993 sous l'égide du Conseil du Léman. Elle associe notamment l'Union des associations patronales genevoises, la Fédération patronale vaudoise, la Chambre des métiers et de l'artisanat de la Haute-Savoie et son pendant du département de l'Ain. Ces organismes accompagnent volontiers les premiers pas des personnes intéressées par un apprentissage international.

Contact : Line Pillet Swiss Occidental Leonardo, <http://www.s-o-l.ch> [<http://www.s-o-l.ch>]

SATINEAU Maurice, FER. Entreprises romandes, n° 3001, 21/11/2008

Conçu et édité par l'Union Lémanique de l'Artisanat et des Métiers (ULAM)
